

LISTE DES MERCREDIS ANNEE 2023 / 2024

SEPTEMBRE	OCTOBRE
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Mercredi 20 ➤ Mercredi 27 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Mercredi 04 ➤ Mercredi 11 ➤ Mercredi 18
NOVEMBRE	DECEMBRE
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Mercredi 8 ➤ Mercredi 15 ➤ Mercredi 22 ➤ Mercredi 29 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Mercredi 6 ➤ Mercredi 13 ➤ Mercredi 20
JANVIER	FEVRIER
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Mercredi 10 ➤ Mercredi 17 ➤ Mercredi 24 ➤ Mercredi 31 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Mercredi 7 ➤ Mercredi 14 ➤ Mercredi 21
MARS	AVRIL
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Mercredi 13 ➤ Mercredi 20 ➤ Mercredi 27 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Mercredi 3 ➤ Mercredi 10 ➤ Mercredi 17
MAI	JUIN
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Mercredi 15 ➤ Mercredi 22 ➤ Mercredi 29 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Mercredi 5 ➤ Mercredi 12 ➤ Mercredi 19 ➤ Mercredi 26 (challenge EMS)

Sous réserve de mercredis travaillés et du calendrier des vacances scolaires de l'Education Nationale



DIRECTION DE LA VIE ASSOCIATIVE,
CULTURELLE ET SPORTIVE

ECOLE MUNICIPALE DES SPORTS Année 2023/2024

L'école municipale des sports propose aux jeunes pontois de s'initier à de multiples activités sportives en salle ou en piscine.

Les séances d'initiation ou de perfectionnement mettent en avant les aspects éducatifs et ludiques liés à la pratique des activités physiques et sportives.

La variété des sports pratiqués permet de développer des qualités telles que l'endurance, l'équilibre, la vitesse, la coordination et l'anticipation.
Les activités aquatiques sont encadrées par les éducateurs sportifs de la ville.
Les activités multisports sont quant à elles mises en œuvre en partenariat avec les associations sportives de la ville.

**Les inscriptions auront lieu à partir du lundi 11 septembre à 14h00 à la
Direction de la Vie Associative, Culturelle et Sportive
Château Richard - 20 rue Louis Boilet
☎ 03 44 53 12 75**

L'ECOLE MUNICIPALE DES SPORTS EST RESERVÉE AUX ENFANTS RÉSIDANTS
À PONT-SAINT-MAXENCE

Organisation de l'Ecole Municipale des Sports

Chaque mercredi, hors vacances scolaires

Natation de 6 à 12 ans :

De 10 h 00 à 11 h 45 ou de 14 h 00 à 15 h 45

Multisports de 5 à 7 ans :

De 10 h 00 à 10 h 45

Multisports de 8 à 12 ans :

De 14 h à 15 h 30

Baby gym 3/5 ans :

De 11 h à 11 h 45 ou de 16 h à 16 h 45

I – **Activités aquatiques** – piscine Jacques Moignet rue Pablo Picasso



II – **Activités terrestres** – gymnase La Salamandre rue Charles Frigaux



Modalités d'inscription :

Natation : Enfants nés entre septembre 2011 et septembre 2017

Multisports : Enfants nés entre septembre 2011 et septembre 2018

Baby gym : Enfants nés entre septembre 2018 et septembre 2020

Pièces à fournir au dossier :

- UN CERTIFICAT MEDICAL de l'enfant de non-contre-indication à la pratique de la natation ou des activités multisports
- UN JUSTIFICATIF DE DOMICILE et UNE SIGNATURE DU REGLEMENT INTERIEUR dont l'enfant devra prendre connaissance et respecter.

Tarifs :

30 € pour le 1^{er} enfant,
25 € pour le 2^{ème} enfant,
20 € pour le 3^{ème} enfant et plus

Horaires d'ouvertures : Direction de la Vie Associative, Culturelle et Sportive

Château Richard - 20 rue Louis Boilet

☎ 03 44 53 12 75

Le lundi de 14h à 17h

Les mardis, mercredis, jeudis, vendredis de 9h à 12h et de 14h à 17h

Bonne rentrée sportive à toutes et à tous.